

PAS ASSEZ DE TRANSPARENCE sur l'amiante dans les écoles

► Le mouvement Transparencia demande aux communes une communication assidue concernant les inventaires amiante

► Cette semaine, c'est la rentrée des écoles primaires et secondaires. Une occasion pour les communes d'assurer aux parents que leurs enfants sont entre de bonnes mains, et s'instruisent dans des bâtiments en bonne santé, avec un taux d'amiante contrôlé et traité dans les normes.

C'est dans ce cadre que la plateforme citoyenne Transparencia demande depuis plusieurs années aux communes bruxelloises de publier leurs inventaires amiante sur leur site respectif. "Pour les écoles, il y a un document qui s'appelle le registre de sécurité, un rapport qui comprend tout : normes de sécurité en cas d'incendie, inventaire amiante, etc.", explique Claude Archer, membre du mouvement. Mais d'après lui, les pouvoirs locaux sont encore trop réticents à ne communiquer que le minimum. "À part Etterbeek et d'Ixelles, qui ont publié toutes les informations concernant l'état de l'amiante dans les bâtiments publics, les autres communes ne souhaitent quasiment rien communiquer, et utilisent l'excuse de menace terroriste de niveau 3 pour ne pas diffuser d'informations". Or le niveau de menace n'est plus à trois depuis plusieurs mois.

Contactée, la commune de Schaerbeek, qui figure parmi les mauvais élèves du palmarès de Transparencia, entend régler ce manquement sur leur site. "Le document est accessible à quiconque en fait la demande à la commune", précise Vincent Vanha-

lewyn (Ecolo), échevin des Travaux publics. "L'amiante est un problème totalement contrôlé à Schaerbeek. On respecte l'obligation qu'est la constitution de l'inventaire amiante, et on ne veut absolument rien cacher. C'est pourquoi on a fait le point avec le conseiller en prévention de la commune pour publier ce rapport sur notre site. Cependant, c'est un document très technique et important, et on cherche donc un moyen de le simplifier, ce qui met un peu de temps." Et on peut d'ailleurs observer sur leur site web, un nouvel onglet en construction dénommé "Transparence".

De son côté, Benoît Cerexhe (CDH), bourgmestre de Woluwe-Saint-Pierre, à qui Transparencia attribue le deuxième bonnet d'âne en matière de transparence, réfute ces accusations, faisant référence à leur nouvelle page consacrée à la bonne gouvernance. "On poste toutes les questions qu'on reçoit et les réponses sur cet onglet. On est souvent interpellés par Transparencia et on a donc publié la réponse concernant l'amiante. Ces inventaires sont consultables à la commune, pas en ligne, c'est vrai. Mais ça serait énormément de travail pour les employés de la commune que de scanner tous ces documents", conclut l'édile avant de rappeler que le document en ligne assure tout de même la tenue des inventaires amiantes, contrôlés par le SIPPT (Service interne pour la

prévention et la protection du travail). "Ce document peut rassurer les employés, ouvriers, et parents d'élèves."

MdK

REACTION

Vincent De Wolf (MR)
BOURGMESTRE
D'ETTERBEEK

"Il faut rendre cette information pédagogique et accessible"

"Je sais qu'il y a eu des drames dans le passé à cause de l'état de l'amiante dans certains bâtiments, et par mon expérience personnelle comme responsable de l'enseignement, j'ai eu beaucoup de parents et d'enseignants qui étaient très inquiets. C'est pourquoi quand Transparencia m'a demandé de publier cet inventaire amiante, je n'ai pas hésité une seconde. Mais avant de rendre ça public, j'ai décidé de constituer un lexique, une grille de lecture qui vulgarise ce document, pour le rendre accessible à tous. Ensuite, on a créé un onglet transparence sur le site, qui reprend l'état des bâtiments communaux."

MdK